



Communiqué de presse du 1.02.2008

Journée mondiale des zones humides :

Beau cadeau pour la Haute Vallée de la Loire ! Fin de la paralysie, place aux projets !

Le 2 février, de par le monde les zones humides sont célébrées. L'occasion de rappeler leur importance pour l'épuration des eaux, les zones inondables, leur biodiversité...

En Haute Loire, les zones humides se concentrent sur les plateaux tourbeux et dans les vallées de la Loire et de l'Allier et leurs affluents.

Quelle belle coïncidence que ce 2 février 2008 soit aussi le jour de la rétrocession officielle de 7 bâtiments (moulin et habitations) du village de Colempce, propriété de l'Etablissement Public Loire (ancien EPALA) vers la Commune de Chadron pour l'euro symbolique. Cet acte est fort à plus d'un titre. Il symbolise le début du retour à la liberté de la Haute Vallée de la Loire dans ce village qui aurait dû être noyé sous les eaux du barrage de Serre de la Fare. Fin de la paralysie, place aux projets !

SOS Loire Vivante - ERN France se félicite de ce transfert de propriété. Il aura fallu oeuvrer 14 ans pour que l'on engage le processus de rendre la vallée à la population locale.

Maintenant, il faut très vite passer à la rétrocession des terrains. Il est urgent d'avoir une véritable gestion intégrée, durable et écotouristique des 520 hectares dans la vallée pour éviter de voir se reproduire des atteintes aux zones humides, à la nature et à la rivière.

Dernière exemple scandaleux : Nous l'avons constaté et fort heureusement fait arrêter, la semaine passée sur le plateau de Colandre (Solognac sur Loire). Une entreprise de travaux publics a réalisé des travaux de terrassement, un comblement partiel d'un étang, la création d'une plateforme (pour un futur stockage de gravas et de terre) et d'une voie d'accès de plusieurs centaines de mètres, à proximité du site emblématique de Serre de la Fare, en pleine zone Natura 2000.... ! La vallée n'est pas une poubelle ! (Photos et infos voir www.sosloirevivante.org).

SOS Loire Vivante – ERN France avec ses membres et les habitants qui se battent depuis 20 ans pour sauver ce patrimoine naturel européen (site potentiel UNESCO), fera une offre de gestion à l'Etablissement Public Loire, propriétaire des terrains, ou au Conseil Général de Haute Loire, pressenti par l'EPL, pour devenir le propriétaire au prix de l'euro symbolique.

Si aucune collectivité ne se manifeste pour l'assurer, nous n'attendrons pas une année de plus.

Infos Journée mondial des zones humides : http://www.ramsar.org/wwd/wwd_index.htm

Contact : Roberto Epple, Président SOS Loire vivante – ERN France 06 08 62 12 67

Colette Chambonnet, membre CA SOS Loire vivante – ERN France 06 32 58 00 37